

## ÉDITORIAL

Six ans ont passé depuis le n° 52 *Programmes, programmations* et sa jungle des dispositifs. À l'époque, la rédaction avait tenté de se frayer un chemin parmi les textes réglementaires présentant l'aide personnalisée, le DRE, l'école ouverte, l'ENT, le PPRE... Au moment de préparer le présent numéro, la question des dispositifs institutionnels s'est posée de nouveau car nombre d'entre eux ont pour vocation d'aider les élèves. La plupart existent toujours, d'autres sont apparus, renforçant l'injonction déjà forte d'une prise en charge de plus en plus personnalisée et externalisée des handicaps et/ou des difficultés dans une logique de surenchère teintée de libéralisme. Ces dispositifs peuvent constituer de véritables aides mais à condition qu'ils soient réellement pensés dans la logique du métier et que cette hyperdifférenciation ne devienne pas violente et contreproductive tant pour l'enseignant que pour l'élève.

Or la multiplicité actuelle de ces dispositifs brouille et complique la vision du métier de professeur de français. À cela s'ajoute parfois le sentiment que l'institution ne fait plus confiance aux enseignants, qu'ils deviennent de simples exécutants des programmes, des dispositifs parachutés dans et hors la classe. Le professeur peut avoir l'impression qu'on le prive de sa nécessaire réflexion didactique quand il s'agit d'aider les élèves. Un élève en difficulté en français ? Deux heures de D'col combleront ses lacunes. Un élève dyslexique ? Un PAP rempli sous la direction d'un médecin dira à l'enseignant ce qu'il doit précisément mettre en œuvre durant ses cours. Tant pis si l'élève n'a pas envie d'être stigmatisé par ces heures qui s'ajoutent à son emploi du temps, s'il n'a pas envie de ces adaptations qui construisent et renforcent les inégalités. Tout cela, c'est pour son bien !

Face à ces injonctions, on lira dans ce numéro des propositions d'aides qui peuvent prendre place au sein de la classe, spécifiquement pour accompagner la compréhension et la construction des connaissances, de l'école à l'université : il s'agit alors de se rappeler que l'aide à tous les élèves est l'un des constituants du métier et nécessite une vraie réflexion professionnelle. La mise en place de dispositifs, d'activités construites pour que les élèves aient besoin (ou non) de l'aide

de l'enseignant permet d'installer et de développer un apprentissage au sein de la classe. La posture métacognitive construite patiemment au fil des cours pourra aider l'élève à réfléchir sur le sens de son travail en classe et à devenir lucide sur ses éventuelles difficultés. Si des dispositifs d'aide laissent la place à la réflexion professionnelle et prennent en compte les réalités du métier, les enseignants peuvent alors s'en emparer pour développer leurs pratiques.

La réflexion didactique de l'enseignant peut aussi avoir pour objet les conditions de travail dans la classe, afin que l'aide ne se joue pas uniquement dans une relation duelle élève-enseignant, mais que l'aide entre pairs y trouve toute sa légitimité. On pourra également questionner la posture de l'enseignant, qui, entre bienveillance et exigence, accompagne l'élève.

Certes, les activités proposées à la classe ne fonctionnent pas toujours, certes il faut accueillir les réactions des élèves qui ne sont pas entièrement prévisibles. C'est pour cela que l'enseignant lui-même a besoin d'aide, de formation professionnelle lui permettant de saisir tout ce qui se joue quand il « fait classe » : identifier au préalable les obstacles à l'apprentissage, évaluer l'écart entre le savoir déjà-là des élèves et le savoir dont on vise l'acquisition, utiliser et concevoir des moyens de lever les obstacles, imaginer des facilitations, savoir rebondir sur ce que l'on n'a pas anticipé.

Des ressources sont à la disposition de l'enseignant dans cette construction professionnelle : des aides les plus traditionnelles, comme les guides pédagogiques, aux plus récentes, comme les outils et ressources numériques, peuvent étayer cette réflexion.

Ce numéro présente donc de multiples propositions qui ont toutes comme objectif central d'aider l'enseignant à ne pas se laisser déposséder du cœur de son métier : l'aide à tous les élèves.